

14 Décembre 1934

## I- « La république est sauvée »

Mercredi matin,  
Le conseil de gouvernement délibère.  
Le président de la République est là.  
Le secrétaire d'Etat aussi.  
Et les Directeurs, au grand complet.  
La discussion est violente. On entend des éclats de voix.  
De quoi discute-t-on ? Le sort du pays est-il en jeu ?  
Est-il question du régime des tabacs ?  
Le conseil du gouvernement va-t-il réclamer, suggérer, solliciter même un monopole d'Etat !  
Non. C'est plus important.  
Alors, on discute des lois sociales ?  
Demain sera déposé sur le bureau des chambres un projet de loi apportant quelques maigres garanties à tous les salariés libanais !  
Que non, c'est bien plus important encore !  
Alors, s'écrie quelqu'un, l'exécutif libanais s'est réveillé. Il se plaint d'être trop négligé. D'importantes mesures, touchant l'avenir même du pays, sont prises, sans qu'il soit consulté ou même averti.  
Pour la dignité autant que pour l'intérêt du Liban, le conseil de « gouvernement » va demander à être associé d'une façon plus effective et plus réelle au « gouvernement ».  
Vous n'y êtes pas encore ! C'est plus grave.  
Il s'agit de savoir si les gosses iront ou n'iront pas au cinéma !  
Après deux heures de palabres, cette honorable assemblée a décidé de faire confiance aux parents.  
Les gosses iront au cinéma.  
Et voilà comment on sauve la République.

## II.- Nous sommes à Byzance

Mais nous dira cet autre : Ignorez-vous que le cinéma constitue un réel danger pour les enfants ?  
Eh bien, non, nous ne l'ignorons pas !  
Que l'Autorité puisse et doive intervenir, avec ou sans la Famille, pour protéger les enfants, (et même les grandes personnes) nous ne le contestons point. Bien au contraire.  
Mais, encore une fois, là n'est pas la question.

Il s'agit aujourd'hui de savoir pourquoi et comment et par quel hasard, le gouvernement qui ne trouve pas le loisir de s'occuper de tant de questions vitales pour le pays, éprouve le besoin d'étudier d'abord celle de l'accès au cinéma des enfants, pour en définitive y renoncer, en faveur de la Famille.

Il y a le régime du tabac.

Il y a la législation sociale.

Il y a les taxes douanières.

Il y a l'organisation du jeu, à la montagne, le tourisme et la villégiature.

Il y aurait aussi le prix de l'essence.

N'est-il pas étonnant que le gouvernement écarte tant de problèmes essentiels proposés à sa méditation et son activité, et se rabatte sur celui-là, et l'abandonne.

Les Byzantins ont passé dans l'histoire, pour avoir discuté en leurs conseils, du sexe des anges, pendant qu'on assiégeait leur ville.

A ce compte, notre « conseil de gouvernement a peut être assuré de l'immortalité.